

HABILITATION ÉLECTRIQUE - CONSIGNATION EN BASSE TENSION

LE + GROUPE ACN

Attestations de formation et livrets de cours.

Délivrance du titre d'habilitation électrique en cas d'avis favorable.

PRÉREQUIS

Avoir reçu une formation en électricité adaptée aux opérations confiées.

Etre en possession de ses EPI.

Compréhension de la langue française.

PUBLIC

Personnel devant effectuer des consignations, déconsignations, mises hors tension, remises sous tension, gestions des procédures d'accès, de suivi et contrôles correspondants.

LIEU

En intra dans votre établissement

En inter dans nos centres de formation.

1 COLLABORATEUR

MINIMUM

15 COLLABORATEURS

MAXIMUM

DURÉE

21 heures -
3 journées



OBJECTIFS

- Connaître la réglementation en matière de risque électrique selon la norme NF C 18-510 afin d'obtenir un titre d'habilitation BC
- Connaître les procédures de mise en sécurité d'une installation basse tension.
- Remplir les documents à transmettre.



PROGRAMME

- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les protections collectives et leurs fonctions (barrière, écran, etc...).
- Énoncer les prescriptions d'exécution des travaux.
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Ouvrages ou installations : limites des différents domaines de tension.
- Énoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Les habilitations : principe, symboles, limites et formalisation.
- Citer les différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrés dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc ...).
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Rôles et fonctions.
- Préciser le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique.
- Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension ainsi que les autres documents associés.
- Énoncer les prescriptions d'exécution des travaux.
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail.
- Principes généraux de prévention à appliquer.
- Évaluation du risque électrique.
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Programme et contenu de la formation conformes à la norme NF C 18-510. Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de situations et partage d'expériences.

A l'issue des évaluations pratique et théorique (QCM), les collaborateurs recevront une attestation de formation avec un titre d'habilitation d'une durée de 3 ans.

Liste du matériel pédagogique :

Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante.

Matériel de démonstration : Gants isolants d'électricien, VAT, cadenas, dispositif de condamnation, casque écran facial.